

Novembre 2022

## Gestion de la ressource en eau :

### La Fédération de la maintenance environnementale MAIAGE demande l'évolution de la réglementation pour favoriser la réutilisation des eaux usées traitées

Alors que la France vient de traverser une période de sécheresse inédite aux conséquences alarmantes, MAIAGE, l'organisation professionnelle représentative des métiers de la Maintenance Industrielle, de l'Assainissement et de la Gestion Environnementale (anciennement connue sous le nom de la FNSA), interpelle le gouvernement et demande une évolution des réglementations en vigueur. L'objectif : donner la possibilité aux entreprises de l'assainissement de réutiliser les eaux usées traitées en sortie de stations d'épuration pour le nettoyage des réseaux d'eaux usées.



#### UNE CONSOMMATION D'EAU POTABLE REDUITE ENTRAINANT LE NON-ENTRETIEN DES RESEAUX D'EAUX USEES

Aujourd'hui, à l'échelle nationale, **6 millions de m<sup>3</sup> d'eau potable** sont utilisés par an dans les hydrocureurs pour nettoyer les réseaux d'eaux usées. Un chiffre consternant et équivalent, pour exemple, à la consommation d'eau potable d'une ville comme Angers !

Durant la période estivale où la France a connu des pics de chaleur et une absence de précipitations record sur de nombreux départements, certaines entreprises du secteur de l'assainissement ont dû faire face à l'interdiction de se ravitailler en eau potable. Les conséquences du non-entretien des réseaux d'eaux usées peuvent être dramatiques à l'échelle d'un territoire. C'est un constat alarmant pour MAIAGE, qui demande une évolution urgente des réglementations pour une meilleure gestion des ressources en eau. **L'objectif serait double** : préserver la ressource en eau potable face à

l'urgence climatique et maintenir l'entretien des réseaux d'eaux usées par le biais de la réutilisation des eaux usées traitées rejetées par les stations d'épuration.

#### **FAVORISER L'ECONOMIE CIRCULAIRE**

Depuis de nombreuses années, les professionnels du secteur de l'assainissement sont conscients du rôle sociétal fondamental à jouer pour la préservation de la ressource.

Face à la sécheresse et aux températures records qui perdurent, avec des premiers jours d'automne toujours aussi secs, MAIAGE demande ainsi l'évolution de la réglementation actuellement en vigueur.

**Yann MADELINE, président de la Fédération témoigne :** « *Nous demandons solennellement la possibilité de réutiliser les eaux usées traitées rejetées par les stations d'épuration pour nettoyer des réseaux d'eaux usées. Aujourd'hui, la réglementation nous l'interdit. Cela découlerait pourtant d'une logique implacable. Rendez-vous compte : aujourd'hui, nous utilisons de l'eau potable pour nettoyer des réseaux d'eaux usées, alors que demain, nous pourrions utiliser des eaux usées traitées pour la même action. La boucle serait bouclée !* »

En cette période d'appel à la sobriété, cette démarche donnerait un signal positif au développement de l'économie circulaire en France. La Fédération espère ainsi une évolution rapide de la réglementation. **Yann MADELINE ajoute :** « *Nous souhaitons fortement voir cela évoluer rapidement. Ce serait un formidable signal ! Pour paraphraser Winston Churchill : « Mieux vaut prendre le changement par la main avant qu'il ne nous prenne par la gorge ».* Nous sommes conscients du chemin à parcourir d'un point de vue législatif et réglementaire, nous sommes prêts à prendre notre part. »



**Maiage** représente aujourd'hui plus de 1 500 entreprises et établissements, employant 15 000 salariés et réalisant un chiffre d'affaires de près de 3 milliards d'euros. MAIAGE est l'organisation professionnelle représentative sur les métiers de la maintenance environnementale.

---